

Communiqué de presse

Désert médical au Croisic : quelles décisions après la remise du rapport du groupe de travail ? Réunion publique le jeudi 2 mai 2024 à 18h30

Le groupe de travail mis en place par la mairie du Croisic avec la participation de 2 représentants de l'association Actions Accès Santé, a rendu son rapport le mercredi 17 avril. Il doit être soumis à une commission spéciale du Conseil Municipal constituée le 9 avril, avant que le Conseil Municipal lui-même délibère.



L'association se réjouit des 3 principaux points d'accord trouvés avec les représentants de la mairie : le besoin cumulé de 8 médecins à temps plein sur Le Croisic et Batz sur Mer (soit 3 médecins supplémentaires), le principe d'embaucher des médecins salariés et la priorité donnée à un projet mutualisé entre les 2 communes pour embaucher des médecins.

Subsistent cependant dans ce rapport 2 points de désaccord. Pour le 1^{er}, les représentants de la mairie préconisent d'embaucher 1 médecin salarié et de rechercher 2 médecins libéraux alors que l'association demande que soit désormais engagée la recherche simultanée de 3 médecins libéraux ou salariés et que soient retenus les premiers candidats sérieux trouvés quel que soit leur statut. Pour le 2^{ème}, les représentants de la mairie ne parlent pas de la nécessité d'engager immédiatement les études et travaux pour aménager 3 cabinets supplémentaires dans la maison médicale ou ailleurs, alors que l'association demande cet engagement immédiat puisque tous les cabinets existants de cette maison sont aujourd'hui occupés et que cela constitue un point de blocage pour l'installation de nouveaux médecins.

Enfin l'association s'inquiète des retards dans l'embauche de médecins salariés au cas où les villes du Croisic et de Batz ne trouveraient pas rapidement d'accord sur un projet intercommunal. L'association estime que l'embauche de médecins salariés devrait alors absolument être faite rapidement dans le cadre communal du Croisic.

L'association organise une réunion publique dans la salle Olympe de Gouges le jeudi 2 mai 2024 à 18h30, ouverte à tous les croisicais, pour présenter le rapport et débattre des suites à lui donner. Elle propose à la mairie d'avoir un ou deux représentants en tribune aux côtés de membres de l'association.

Les participants pourront adhérer à l'association sur place. On peut aussi adhérer sur le site internet <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com/> où le rapport est également disponible.

Le lundi 22 avril 2024
L'association Actions Accès Santé